

mezo del S.^r Aluise G a r d i g n a n o gentil huomo Milanese, alquale potrà V.S. di tempo in tempo far capitar esso lettere. perche egli ... [tiene] ordine di inuiarle subito da Milano à Turino: et sebene questo Sig.^{re} per le digniss.^{me} et nobiliss.^{me} qualità sue merita essere seruito, nondimeno io anch.^o gliene restarò con particolar obligo, et l'assicuro, chè ... Barbarigo le corrisponderà con ogni affetto di gratitudine, et di affettione, et aspettando da lei la risposta, le desidero da... Dio ogni magg.^{re} prosperità, et contento."

Original, Siegel unkenntlich. - AH 68, 358-359 - Blatt 359^r leer

98

[17. Jh.]

A

SCHREIBEN [EINES UNBEKANNTEN FRANZ. AMBASSADOREN BEI DEN EIDG. ORTEN AN UNBEKANNT]

"Je vous avoue qu'on ne pourra apprendre sans estonnement a la Cour qu'on donne des Compagnies franches ou particulieres dans les Cantons Catholiques a un Prince¹ tres venerable veritablement en foy, mais avec lequel ils n'ont aucune Alliance, pendant qu'ils refusent et qu'ils font des deffenses pour n'en plus donner au premier et plus ancien de leurs Alliez, et au plus grand Prince du monde, et qui ne leur demande que selon l'usage et l'observation qui en a esté fait depuis plusieurs siecles, et dont les graces et les bienfaits sont si continuels envers Eux que s'ils ont a faire quelque chose d'extraordinaire se devoit estre pour le satisfaire et non point pour le mescontenter. Si la passion fait un peu de place a la raison jl y a lieu de croire que leur propre Interest aussy bien que leur reputation les fera changer de sentimens, jls n'ont pas consideré sans doute qu'ils ne seroient plus recherchez par beaucoup d'autres Princes qui leur demandent quelque fois des Compagnies particulieres, et qui ne feront Jamais levées[!] de Regimens parce qu'ils ne voudroient pas que la france fust la seule a qui jls en pourroient refuser, estant celle a qui jls en peuvent accorder avec plus d'obligation et d'utilité pour eux."

1) Ev. ist damit Florenz, Parma oder Modena gemeint.

Kopie - AH 68, 361 - Blatt 361^v leer